



HAL
open science

Quand des formateurs et formatrices linguistiques parlent d’“ intégration ” : production de sens et investissement sémantique

Maude Vadot

► To cite this version:

Maude Vadot. Quand des formateurs et formatrices linguistiques parlent d’“ intégration ” : production de sens et investissement sémantique. dans L. Le Ferrec et M. Veniard (Éds.), Langage et migration : Perspectives pluridisciplinaires (p. 201-220). Lambert-Lucas., pp.201-220, 2021. halshs-03259638

HAL Id: halshs-03259638

<https://shs.hal.science/halshs-03259638>

Submitted on 14 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :

Vadot, M. (2021). Quand des formateurs et formatrices linguistiques parlent d'« intégration » : Production de sens et investissement sémantique. In L. Le Ferrec et M. Veniard (Éds.), Langage et migration : Perspectives pluridisciplinaires (p. 201-220). Lambert-Lucas.

Quand des formateurs et formatrices linguistiques parlent d'« intégration » : production de sens et investissement sémantique

Maude VADOT, LLSETI, Université Savoie Mont Blanc

Introduction

Le présent texte s'intéresse à des discours traitant d'expériences migratoires et post-migratoires, produits par une catégorie d'acteurs sociaux dont la pratique concourt à l'accompagnement de ces expériences : en l'occurrence, des professionnel.le.s de la formation linguistique des adultes étranger.e.s en situation post-migratoire en France. Alors que le champ dans lequel ces professionnel.le.s interviennent fait l'objet d'un processus d'institutionnalisation depuis le milieu des années 2000 (1.), il s'agit de contribuer à circonscrire la dimension éthique¹ de la professionnalisation de ces acteurs, c'est-à-dire d'interroger l'existence de normes et de valeurs partagées dans le secteur. J'analyserai pour cela un corpus de discours, produits en situation d'entretien de recherche (2.), par des formateurs et formatrices professionnel.le.s au sujet de leurs publics et de la vie de ces derniers en France. Ces discours témoignent d'un positionnement par rapport à l'institution, et thématisent les questions de l'« intégration » et de l'intégration dite « linguistique » de différentes manières, qu'il conviendra d'analyser (3. et 4.).

1. L'institutionnalisation de la formation des adultes en situation post-migratoire : traits saillants

Je voudrais ici brosser à grands traits les évolutions de la formation linguistique des adultes en situation post-migratoire, pour en faire ressortir les logiques structurantes actuelles.

Les spécialistes de l'histoire de ce champ formatif (Adami 2009 ; Leclercq 2012) s'accordent pour en faire démarrer le récit aux années 1950, période où l'État français organise la venue de travailleurs étrangers. À l'époque, les formations mises en place le sont sur initiative associative et syndicale, avec assez peu de financements étatiques. Il y a peu de structuration, peu de matériel disponible, et beaucoup d'hétérogénéité dans ce qui est proposé – mais aussi peu de réelles possibilités de formation pour ces publics allophones.

Sur la période 1970-2000, l'offre et les pratiques de formation linguistique vont être peu à peu structurées et plus encadrées sur le plan institutionnel, en corrélation avec une augmentation des financements qui leur sont accordés.

Au milieu des années 2000, le premier dispositif national encadré par l'État en matière de formation linguistique d'adultes allophones est mis en place : le volet linguistique du Contrat d'Accueil et d'Intégration est inauguré en 2003 puis généralisé et rendu obligatoire en 2007, et enfin transformé en Contrat d'Intégration Républicaine en 2016. Pour les adultes non originaires de l'espace Schengen, la signature du contrat conditionne l'obtention du premier titre de séjour ; par la suite, le renouvellement de ce dernier est subordonné au respect des engagements pris dans le contrat, dont

¹ Pour Leclercq (2004), la professionnalisation d'un secteur doit être évaluée en tenant compte des dimensions économique, psychopédagogique, sociologique, identitaire et éthique de la profession. On ne se penchera ici que sur la dimension éthique de la professionnalisation des formateurs et formatrices linguistiques ; pour un examen des autres dimensions, je renvoie le lecteur à ma thèse (Vadot, 2017a, partie 3).

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :

Vadot, M. (2021). *Quand des formateurs et formatrices linguistiques parlent d'« intégration » : Production de sens et investissement sémantique*. In L. Le Ferrec et M. Veniard (Éds.), *Langage et migration : Perspectives pluridisciplinaires* (p. 201-220). Lambert-Lucas.

le suivi d'une formation linguistique quand cette dernière a été prescrite. La mise en place de cette politique est sous-tendue par l'affirmation, que l'on trouve répétée sous différentes formes dans le discours institutionnel entre 2001 et 2006 (Vandermeulen 2013), selon laquelle la « maîtrise » de la langue du pays d'accueil est une condition de la cohésion sociale – et donc une exigence pour l'intégration des adultes concernés.

Le marché étant remis en jeu tous les trois ans, les organismes de formation sont sélectionnés via un appel d'offres qui, au fil des années, est devenu plus précis quant aux objectifs de la formation et aux contenus à enseigner. La parution en octobre 2011, sous l'égide du Ministère de l'Intérieur, du *Référentiel Français Langue d'Intégration* (Vicher et alii 2011), accompagné d'un livret présentant les « valeurs de la France » à enseigner en formation (DAIC 2012), a ainsi constitué un pas décisif vers le contrôle institutionnel des contenus de formation, au travers d'une opération de renomination du champ imposant des orientations idéologiques spécifiques (Vadot 2016) et réaffirmant avec force le lien étroit entre maîtrise de la langue et intégration (Bruneau et alii 2012 ; voir aussi Pradeau dans le présent volume). Ce contrôle s'est renforcé par la suite puisque depuis 2015, les formateurs et formatrices doivent élaborer les contenus et les modalités d'animation des formations d'après un curriculum imposé par l'État via l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII).

L'accompagnement linguistique des adultes en situation post-migratoire a été ainsi partiellement² homogénéisé, rationalisé au plan économique, et mis sous contrôle au plan idéologique ; en outre, il est partiellement devenu partie intégrante de la politique dite d'accueil et d'intégration, elle-même considérée comme un volet de la politique migratoire et placée sous la responsabilité du ministère de l'Intérieur, par l'intermédiaire de l'OFII.

2. Faire produire, recueillir et analyser des discours : éléments théoriques et méthodologiques

Si l'accompagnement linguistique des adultes en situation post-migratoire a fait l'objet, comme je viens de le décrire, d'un processus de rationalisation et de mise au pas « par en haut », on peut s'interroger sur l'impact de ce processus sur les salarié.e.s du domaine, et notamment sur leur professionnalisation (v. note 1). En l'absence d'une organisation professionnelle constituée qui produirait des discours au nom de ces travailleurs, j'ai fait le choix d'une campagne d'entretiens de recherche. Les analyses présentées dans la section suivante ont donc été conduites sur un corpus de 18 entretiens individuels³, d'une durée moyenne de 90 minutes, menés en 2013 auprès de 17 formatrices et formateurs tirant la majeure partie de leurs revenus de cette activité. Plus spécifiquement, ces travailleurs étaient interpellés par l'entretien au titre de leur expérience, passée ou présente, *auprès de publics migrants* – bien que ce vécu professionnel se tisse ou se cumule avec des expériences auprès d'autres publics, en France et à l'étranger. Ces entretiens ont été enregistrés avec l'accord des enquêtés, puis retranscrits intégralement et anonymisés par mes soins.

Afin d'interroger l'existence de normes et de valeurs partagées, d'une déontologie et de postures communes, mes relances cherchaient à ce que mon interlocuteur parle de la façon dont il ou elle conçoit son rôle en tant que professionnel, et mette en discours ce que vivent les publics qu'il

2 Partiellement seulement, car les Régions, les Départements ainsi que les Directions régionales de Pôle Emploi ont la possibilité de mettre en place des programmes de formation ne ressortissant pas des mêmes logiques. Cette possibilité relevant d'instances régionales, l'offre globale de formation est donc marquée par des disparités territoriales importantes. Il en va de même avec les offres de formation reposant sur le bénévolat associatif, qui dépendent de l'existence d'un tissu local, de sa nature, et de la façon dont il est soutenu financièrement.

3 Dont deux menés auprès de la même formatrice, le second étant un prolongement du premier.

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :

Vadot, M. (2021). *Quand des formateurs et formatrices linguistiques parlent d'« intégration » : Production de sens et investissement sémantique*. In L. Le Ferrec et M. Veniard (Éds.), *Langage et migration : Perspectives pluridisciplinaires* (p. 201-220). Lambert-Lucas.

accompagne. La phase d'ouverture de l'entretien était cependant fondée sur une consigne large⁴ visant à faire émerger une parole qui ne soit que peu orientée par les hypothèses de recherche. Dans son déroulement, l'interaction qui en est le produit oscille donc parfois entre conversation ordinaire et entretien plus formel, alternant registres narratif, explicatif, voire polémique chez certains locuteurs. Une partie des entretiens recèle également des discours épilinguistiques (Canut 2007) : les locuteurs et locutrices s'interrogent pour certains sur les usages langagiers, et notamment sur le choix et le sens de certaines unités lexicales en circulation.

Du fait du choix nominatif opéré par l'institution avec la parution du *Référentiel Français Langue d'Intégration* (1.), l'analyse des discours recueillis a pris pour pivot les lexèmes de la famille d'INTÉGRATION (INTÉGRER, S'INTÉGRER, ÊTRE INTÉGRÉ), dans une démarche inspirée de l'analyse de discours à entrée lexicale (Née et Veniard 2012). Une socio-histoire des politiques publiques françaises en matière d'immigration depuis les années 1950 permet cependant de repérer des changements si ce n'est de pratiques, du moins d'usages lexicaux⁵, évolutions dont les formateurs interrogés sont parfois partiellement conscients. Les analyses ont donc également pris en compte les concurrents paradigmatiques d'INTÉGRATION, soit INSERTION et les différentes formes de verbe correspondantes d'une part, ASSIMILATION et les différentes formes de verbe correspondantes d'autre part.

La méthodologie élaborée s'est attachée à analyser finement les actualisations dont l'ensemble de ces lexèmes fait l'objet dans le corpus, en tenant compte des différents fonctionnements sémiotiques mis en jeu – soit en séparant emplois autonymiques, emplois standards, et emplois en mode sémiotique mixte⁶. En effet, dire qu'un locuteur actualise beaucoup un lexème ne permet pas de conclure qu'il en fait un emploi préférentiel : il peut l'actualiser pour le commenter et le rejeter, donc sans assumer la responsabilité énonciative de l'unité lexicale en et pour elle-même. Par ailleurs, l'actualisation autonymique d'un lexème pose des contraintes langagières formelles qui pèsent sur les constructions syntagmatiques. Le type de déterminant employé, par exemple, dépend du type d'emploi réalisé : il est ainsi impossible de dire

*le mot une intégration

Dans ce type d'emploi autonymique, le locuteur est donc forcé de recourir à l'article zéro – « le mot Ø intégration » – sans qu'on puisse pour autant en tirer une conclusion concernant la mise en sens du lexème.

Une fois posées ces précautions méthodologiques, je me suis intéressée tant aux commentaires épilinguistiques formulés au sujet des lexèmes du paradigme, qu'aux caractéristiques syntagmatiques dans lesquelles ils sont insérés ; avant d'élargir la focale pour situer dans leur épaisseur sociale et subjective les phénomènes linguistiques que constituent les lexèmes étudiés. Le lexème constitue aussi le fil d'Ariane structurant le parcours analytique, l'élément de traçage qui permet de garder le cap tout en accédant à une constellation d'éléments qui le dépassent.

Afin d'en rendre compte, je recourais au concept de formation discursive, dont le lexème INTÉGRATION est l'élément central, que je décline dans deux corpus de manière contrastive : je parlerai donc de formation discursive d'INTÉGRATION des formateurs et formatrices d'une part, de

4 En substance, « j'aimerais que tu me parles de ton travail ».

5 Voir par exemple Gaspard (1992) ; pour une synthèse plus complète, je renvoie le lecteur aux pages 144 à 184 de ma thèse (Vadot, 2017a).

6 Notamment les énoncés définitoires ordinaires (infra 4.) et, beaucoup moins nombreuses dans le corpus, les modalisations autonymiques (Authier-Revuz 1995).

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :

Vadot, M. (2021). *Quand des formateurs et formatrices linguistiques parlent d'« intégration » : Production de sens et investissement sémantique*. In L. Le Ferrec et M. Veniard (Éds.), *Langage et migration : Perspectives pluridisciplinaires* (p. 201-220). Lambert-Lucas.

l'institution d'autre part. En visant à circonscrire « *ce qui peut et doit être dit* [...] à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée » (Pêcheux *et alii* 1971 : 102), le concept de formation discursive me permet en effet de mettre en lumière les lignes de fracture qui traversent le programme de sens du lexème, programme lui-même informé par l'ensemble des analyses qui vont suivre. La formation discursive, socialement située, constitue ainsi le lieu où les discours prennent sens : la définition originelle donnée par Pêcheux (*ibidem.*) met en effet dès le départ l'accent sur les rapports d'opposition entre les formations discursives plutôt que sur leur fonctionnement autonome. Le concept de formation discursive permet ainsi de penser la production de (sens en) discours dans son intrication avec la structuration sociale, la question du pouvoir et celle des rapports de domination.

Il s'agit au final de montrer de quoi la formation discursive d'INTÉGRATION des formateurs et formatrices est tissée, d'en faire émerger les éléments saillants et de voir dans quelle mesure ils entrent – ou pas – en résonance avec la formation discursive institutionnelle correspondante⁷.

3. Recourir à la famille lexématique d'INTÉGRATION : caractéristiques des emplois

3.1. « Dire difficile » et ethos d'incertitude

Sans que cela ne soit quantifiable de façon précise, il semble que pour 11 des 17 formateurs interrogés, les extraits d'entretiens dans lesquels ils s'expriment au sujet des conditions de vie des migrants, de leur bien-être et leur place dans la société sont marqués par une fréquence élevée de manifestations du « dire difficile » (Gardin 2005) : par exemple la fréquente verbalisation d'un non-savoir ou d'une incompétence (extraits 1 et 2), parfois masquée derrière de l'ironie (extrait 3).

Extrait 1

Sylvie873 mais bon voilà / à ce niveau-là enfin : /
 c'est euh / *c'est vrai que c'est pas*
 *évident de savoir*⁸ à quel point la personne
 elle est intégrée

Extrait 2

Charline1128 et euh: et donc intégration ouais ben ça
 dépend / moi je je pense que ça dépend
 vraiment des: des individus de toutes
 façons euh // chaque histoire est plus ou

7 L'espace manque ici pour en restituer pleinement l'analyse : je renvoie donc là encore à ma thèse (Vadot 2017a, partie 3). On peut cependant noter comme traits saillants, notamment à partir de l'analyse du référentiel FLI (Vicher *et alii* 2011) :

- la prégnance d'une histoire des usages marquée par des formes d'alternance exclusive entre les éléments du paradigme INSERTION-INTÉGRATION-ASSIMILATION
- une oscillation entre l'utilisation d'INTÉGRATION comme hyperonyme ou comme cohyponyme, l'intégration étant alors l'étape d'un parcours vers l'assimilation
- une sous-spécification prédominante du lexème, rarement complété, qui conduit à une saisie sémantique homogénéisante et invisibilisant les acteurs du processus
- la spécification de l'intégration en France comme partie intégrante d'un modèle politique, celui de l'intégration républicaine, assurée par le respect d'une liste de « valeurs » établie par l'institution
- l'établissement progressif d'un rapport conditionnel entre la maîtrise de la langue française (posée comme première) et l'intégration
- la modélisation du processus d'intégration comme tridimensionnel : intégration sociale, intégration économique, intégration citoyenne.

8 Je recours ici aux italiques pour faire ressortir les propos les plus éclairants pour l'analyse de la problématique traitée.

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :

Vadot, M. (2021). *Quand des formateurs et formatrices linguistiques parlent d'« intégration » : Production de sens et investissement sémantique*. In L. Le Ferrec et M. Veniard (Éds.), *Langage et migration : Perspectives pluridisciplinaires* (p. 201-220). Lambert-Lucas.

moins personnelle mais euh: // y en a non
pas du tout / parce que euh: / en fait
/pf/ / s- ça dépend / je: pourrais pas
vraiment savoir euh: on peut jamais savoir

Extrait 3

Deborah466 ((sourir de soulagement)) / c'est bon /
<((en riant)) autre question>
Maude467 ((rire))
Deborah468 celle-là: j'ai répondu ((petit rire))
je pense que je vais avoir dix-huit

Ces extraits sont en outre marqués par de longues pauses (extrait 4) et de fréquentes hésitations et interruptions, témoignant d'un obstacle sur lequel la parole bute, interrompant le flux – qui reprend éventuellement autrement (extrait 5).

Extrait 4

Maude1102 j'ai l'impression que quand tu dis avoir un
travail / euh ne pas faire de bruit ne pas
se distinguer / tu parles des valeurs
auxquelles euh / enfin qui existeraient
mais auxquelles tu adhérais pas ((rire))
Fanny1103 ((rire))
Maude1104 est-ce qu'il y en a auxquelles tu adhérais ou:
Fanny1105 ((silence))
Maude1106 enfin déjà est-ce que mon interprétation est
juste / ou pas et:
(...)
Maude1112 ((rire)) // ok qu'est-ce qui: oui qu'est-ce
qui euh: / relierait globalement euh: les
gens qui vivent en France les: les Français
disons / et qui te plairait quoi
Fanny1113 ((silence))

Extrait 5

Juliette370 c'est euh: / ben de donner euh les outils
pour qu'ils aient un premier euh: / une
première compr- enfin pour faciliter la: bah
je sais pas la la mobil- enfin la / m- leur
quotidien / déjà / enfin comprendre euh
juste euh comment fonctionne

L'éthos construit par les locuteurs est ainsi marqué par le questionnement, l'incertitude, et non par une position d'expertise revendiquée. Ces derniers ne se présentent donc pas comme spécialistes et qualifiés pour discuter des situations de migration et du processus d'accueil et d'intégration, mais construisent plutôt une posture professionnelle dans laquelle c'est le doute qui affleure de manière préférentielle lorsque ces thématiques sont abordées. Pour une partie d'entre eux, ces manifestations du dire-difficile sont articulées à – et peut-être sous-tendues par – une méfiance vis-à-vis d'un interdiscours qui affleure à leur conscience, comme on va le voir dans le point suivant.

3.2. Actualiser les lexèmes tout en s'en distanciant

Un balayage du relevé exhaustif des occurrences de la famille synchronique du lexème INTÉGRATION permet de faire émerger un premier résultat : si neuf formateurs y recourent sans difficulté, les huit autres en commentent les constituants de façon critique. Faisant du mot l'objet et l'enjeu – et non seulement l'instrument – du discours, les commentaires énoncés relèvent d'une activité épilinguistique spontanée et témoignent d'une réflexivité des locuteurs sur la langue et les discours, mise ici au service de l'argumentation (Micheli 2011) : les locuteurs visent alors à problématiser ou à rejeter l'emploi du terme.

Pour expliquer leur réticence, sept des huit formateurs critiques font référence à un discours autre

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :

Vadot, M. (2021). *Quand des formateurs et formatrices linguistiques parlent d'« intégration » : Production de sens et investissement sémantique*. In L. Le Ferrec et M. Veniard (Éds.), *Langage et migration : Perspectives pluridisciplinaires* (p. 201-220). Lambert-Lucas.

que le leur, dont ils ne veulent pas assumer la responsabilité énonciative. INTÉGRATION est un mot de l'autre, le refuser revient à rejeter un cadrage et des effets pragmatiques hétérosourcés : l'injonction à s'intégrer (extrait 6), la stigmatisation de certains groupes sociaux (extrait 7).

Extrait 6

Mélanie544 intégration comme si *on était obligé* de passer par un certain système avant de pouvoir se sentir bien dans un pays / je sais bien que c'est c'est l'idée mais / mais c'est un peu euh: **attends tu es pas encore intégré** ((petit rire)) / **je vais t'intégrer enfin**⁹

Extrait 7

Guillaume864 le gros thème en ce moment c'est euh c'est l'intégration tu remarques que c'est quand même euh **l'intégration des musulmans hein** [on est quand même euh] (...) vraiment sur euh / c'est vachement ciblé quoi l'in- l'intégration de // beh l'intégration des: des: Chinois euh industriel: x avec euh tout le: / tout le stéréotype euh du Chinois: l'intégration de: / l'intégration de de: de l'Américain: du Russe on on n'en parle pas

Par ailleurs, pour trois de ces formateurs, le recours au lexème INTÉGRATION vise à déformer une réalité, à la faire passer pour autre qu'elle n'est. Parler de « langue d'intégration » permet ainsi de laisser croire qu'on va attribuer plus de moyens pour améliorer le sort des migrants :

Extrait 8

Deborah722 intégration dans la société lui c'était pas le problème de l'oc- / parce qu'en fin de compte *on a bien vu qu'il y a pas eu plus de subventions / pour qu'i:ls maîtrisent la langue tu vois / on lui a pas donné les moyens de: de de mieux euh // de mieux maîtriser c'était juste en fait une espèce de de bouc-émissaire tu vois et:*

Enfin, l'association du lexème LANGUE à celui d'INTÉGRATION tend à établir un rapport sémantique biunivoque, que ces formateurs refusent, entre les deux signes ; on y reviendra *infra* (4.3.1.).

Une partie des formateurs, considérant le terrain comme piégé, récuse donc la mise en sens et les effets pragmatiques de la famille synchronique d'INTÉGRATION – attribués à une source énonciative qui n'est pas toujours identifiée – voire refuse tout simplement l'emploi des lexèmes. Dans la mesure où l'usage des lexèmes est désormais largement entré dans le champ de la formation linguistique des adultes migrants, ces formateurs se positionnent en cela contre l'institution.

3.3. INTÉGRATION comme « lieu discursif »

Les usages des locuteurs montrent cependant qu'INTÉGRATION reste, malgré les critiques et les hésitations définitoires, un passage obligé des discours¹⁰. En entretien, 11 des 17 formateurs y recourent ainsi les premiers, et 13 d'entre eux l'actualisent en emploi standard sans s'en distancier ; par ailleurs, les concurrents paradigmatiques ne sont que peu employés. On peut ainsi affirmer que la famille d'INTÉGRATION constitue actuellement un « lieu discursif » (Krieg-Planque 2006 : para. 26), un « point d'ancrage que [les locuteurs] partagent avec d'autres locuteurs mais qu'ils investissent d'une manière qui leur est propre » (*ibid.*, para. 28) et autour duquel ils se positionnent.

9 Le gras marque le discours attribué à une source extérieure à l'énonciation.

10 Pour des éléments d'analyse complémentaires, je renvoie à une précédente publication (Vadot 2017b).

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :

Vadot, M. (2021). *Quand des formateurs et formatrices linguistiques parlent d'« intégration » : Production de sens et investissement sémantique*. In L. Le Ferrec et M. Veniard (Éds.), *Langage et migration : Perspectives pluridisciplinaires* (p. 201-220). Lambert-Lucas.

En analysant les mises en syntagme des lexèmes de la famille d'INTÉGRATION, on constate le degré de généralité qui caractérise la production de sens effectuée par les locuteurs. La majorité des occurrences du lexème nominal, soit 65 %, se présente en effet sous la forme *article défini + nom*. En outre, seuls 20 % des syntagmes nominaux comportent une épithète ou un syntagme prépositionnel complément du nom : il en résulte une très faible restriction du sens du lexème. La préférence est donc donnée à une formulation sémantiquement très homogénéisante et sous-spécifiée. Quant aux syntagmes verbaux, seuls un tiers du total font entrer un complément dans leur construction ; la moitié de ces compléments a trait uniquement à l'intensité du procès. Les locuteurs qui complètent le lexème verbal émettent ainsi principalement des jugements quant à la qualité de l'intégration des sujets dont ils parlent, à travers l'évaluation du degré de complétude du procès. En outre, les formes verbales qui prédominent quantitativement (S'INTÉGRER et ÊTRE INTÉGRÉ sans complément d'agent) indiquent que le procès est tendanciellement envisagé d'un point de vue plus résultatif que processuel, et que la responsabilité engagée est largement celle des migrants, et non celle des accueillants. En discours, et ce malgré la formulation d'éventuelles critiques, le rôle de la société d'accueil, de ses institutions, de ses membres etc. est ainsi invisibilisé ; cela revient alors à désigner les migrants comme seuls acteurs du processus, ce qui ouvre ensuite la possibilité de les renvoyer à leurs (prétendues) seules responsabilités. Par ailleurs, les processus d'intégration sont appréhendés d'une façon tellement globalisante qu'il n'est pas possible d'en saisir les tenants et les aboutissants, les modalités, les spécificités, les variables etc.

À l'issue de ces premières analyses, il semble donc que pour les formateurs et formatrices interrogés, l'« intégration » constitue une réalité dont les modalités et les enjeux restent en partie à penser.

4. Définir, référer, investir sémantiquement le lexème

Je voudrais ici faire ressortir ce qui, pour les locuteurs, constitue « de » l'intégration, ou caractérise le fait d'intégrer, de s'intégrer ou d'être intégré : à quelle(s) situation(s), concrète(s) ou virtuelle(s), font-ils référence ? Quels éléments mettent-ils en avant pour définir ce qu'est, pour eux, l'intégration ? Quelles caractéristiques mobilisent-ils pour justifier le jugement d'adéquation qu'ils portent quant au processus ou à l'état d'intégration ? Je tenterai de dégager les allants-de-soi et les lignes de tension qui caractérisent la formation discursive d'INTÉGRATION des formateurs et formatrices, et qui constituent l'écheveau de prédiscours (Paveau 2006) dans lequel s'ancre la mobilisation du lexème.

Le corpus de travail est ici restreint aux extraits d'entretiens dans lesquels les locuteurs glosent leur investissement sémantique des lexèmes : énoncés définitoires ordinaires (Riegel 1990), énoncés dans lesquels les locuteurs énoncent des critères généraux de mesure de l'intégration (autrement dit des critères d'appartenance à la catégorie « intégré »), énoncés dans lesquels ils commentent une situation précise en formulant alors un jugement d'adéquation.

4.1. Faire/pouvoir faire vs être/ressentir

Pour définir l'intégration et/ou étayer leurs jugements d'adéquation, la majorité des locuteurs recourt à une liste de critères, en général des qualités ou des propriétés de l'individu ou du groupe dont ils évaluent l'intégration. Ces critères sont traversés par une ligne de tension entre deux pôles : le premier relève de l'ordre du *faire* et du *pouvoir faire*, tandis que le second touche davantage à

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :

Vadot, M. (2021). *Quand des formateurs et formatrices linguistiques parlent d'« intégration » : Production de sens et investissement sémantique*. In L. Le Ferrec et M. Veniard (Éds.), *Langage et migration : Perspectives pluridisciplinaires* (p. 201-220). Lambert-Lucas.

l'être et au *ressentir*. Si les critères mobilisés par les locuteurs ne leur sont pas tous communs, la logique d'une sémantisation en (*pouvoir*) *faire* est cependant largement partagée. S'intégrer ou être intégré, c'est au final, être actif et acteur, ce qui amène les locuteurs à recourir à la notion d'autonomie.

A contrario, d'autres éléments de discours témoignent d'une sémantisation touchant plutôt au bien-être de l'individu, à ce qu'il *ressent*. Ainsi une formatrice, tout en mobilisant la sémantisation en *pouvoir faire*, met-elle l'accent sur le ressenti du migrant :

Extrait 9

Émilie732 [l'intégration] ben: / c'est le fait d'arriver à: vivre et à être bien dans une société / la société dans laquelle tu vis euh: / d'arriver à vivre de façon euh: / confortable / je pense / de façon euh / à ce que ben ça te: ça te pèse pa:s que ça soit pas / que ça soit pas une souffrance // et puis d'arriver à: / ouais d'arriver à s'épanouir petit à petit

En réalité, dans l'écart entre la sémantisation en *faire* et celle en *ressentir*, peut apparaître un clivage entre désir du formateur et désir du migrant. C'est du moins ce qui ressort des propos suivants :

Extrait 10

Deborah426 je sais pas si eux ils se prennent la tête avec ça tu vois / je pense qu'ils vivent leur quotidien: i:ls / euh: / moi je s- je l'au- j'aurais le sentiment qu'ils le sont pas suffisamment // euh: parce qu'ils ont un périmètre un peu délimité tu vois ils vont pas voir plus loin / mais je pense que eux ils se sentent bien

Par ailleurs, la prépondérance des verbes désignant des procès concrets (p. ex. travailler, suivre la scolarité de ses enfants, sortir) aboutit à une mise en sens marquée principalement par les aspects fonctionnels, évacuant toute référence à des aspects plus idéologiques, moraux, éthiques voire religieux.

Ce que révèlent ces deux mises en sens concurrentes, dont des éléments peuvent coexister dans le discours d'un même formateur, c'est une tension entre le fonctionnel et l'émotionnel, entre les dimensions pragmatiques et les aspects sensibles du processus qu'on nomme « intégration ». Alors que les travaux existants ne donnent que très peu accès aux discours des premiers concernés, ce constat plaide en faveur de l'élaboration d'une échelle de mesure du *sentiment* d'intégration qui tiendrait compte des critères mobilisés par les adultes en situation post-migratoire eux-mêmes afin de qualifier et de décrire leur situation – critères qu'il s'agirait, dans un premier temps, de faire émerger par une enquête qualitative.

4.2. Agentivité et responsabilités

On l'a dit (3.3.), les actualisations des lexèmes de la famille synchronique d'INTÉGRATION présentes dans le corpus tendent à invisibiliser le rôle de la société d'accueil et de ses membres et, par conséquent, à placer la responsabilité du processus dit d'intégration sur les épaules des migrants eux-mêmes. Je voudrais ici poursuivre les analyses sous cet angle, dans le cadre du corpus de travail distinct qui est celui de cette section.

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :

Vadot, M. (2021). *Quand des formateurs et formatrices linguistiques parlent d'« intégration » : Production de sens et investissement sémantique*. In L. Le Ferrec et M. Veniard (Éds.), *Langage et migration : Perspectives pluridisciplinaires* (p. 201-220). Lambert-Lucas.

4.2.1. Sémantisations en *faire* ou en *être* et agentivité

Une première remarque découle de la ligne de tension mise en évidence *supra*. Les critères d'intégration regroupés autour du pôle de sémantisation en (*pouvoir*) *faire* impliquent en effet, logiquement, la mise au centre de la responsabilité des migrants, qui sont sujets grammaticaux et sémantiques de procès dynamiques.

Dans le cas du pôle en *être/ressentir*, l'attribution des responsabilités est plus délicate : l'individu ou le groupe occupant la place de sujet grammatical peut se sentir bien/mal pour des raisons qui lui sont extérieures. Mais le locuteur peut aussi combiner les critères, le ressenti découlant alors du *faire* ; c'est ce que fait ici Sylvie :

Extrait 11

Sylvie875

une personne elle est intégrée quand euh /
elle se fond peut-être enfin / elle euh: elle
est à l'aise aussi avec les euh les espaces /
un petit peu tous les: / tous les espaces
publics déjà / euh: elle a une certaine maîtrise
aussi peut-être de euh / ouais du fonctionnement
des choses même si: / enfin elle connaît ou du
moins elle a l'information / après euh / elle
maîtrise peut-être pas tout ça / mais euh: /
et puis qu'elle a envie tu vois de: voilà de
s'investir sur du long terme / donc en
participant à des: / à des association:s à
des activité:s en faisant des / euh: / en
s'intéressant voilà à certaines choses / et en
côtoyant aussi voilà d'autres / des personnes
qui euh // voilà d'autres d'autres personnes

De la même manière, lorsque je demande à Émilie ce qu'« on » pourrait faire pour favoriser l'intégration, c'est d'abord en énonçant ce que les migrants pourraient faire qu'elle répond. Ensuite vient la liste de ce qu'ils « auraient besoin de connaître », qu'elle peut faire découvrir :

Extrait 12

Maude735

et qu'est-ce qui peut euh: favoriser ça du
coup toi à ton avis ? comment on peut faire
pour euh:

Émilie736

euh bah déjà euh: / pouvoir communiquer avec
les autres

Maude737

ouais

Émilie738

arriver à: / à trouver une attitude qui: //
qui soit ouverte / mais pas euh: / pas non
plus euh: / renier son: / ce qu'on est parce
que du coup ben: / tu es plus vraiment toi
quoi // °voilà° // je pense que: les personnes
/ qui: qui arrivent euh / de quoi elles
auraient besoin aussi c'est de: / de bien
connaître euh / ce qui existe / donc de
découvrir la société / le fonctionnement
les usages / mais aussi les structures qui
sont là pour euh: qui peuvent les aider /
ou euh: les démarches à faire / pour euh:
bah pour trouver du travail ou

4.2.2 Démontrer son ouverture

Parmi les critères régulièrement mobilisés par les locuteurs pour gloser l'intégration, la démonstration d'une curiosité et d'une ouverture sur la société d'accueil occupe une large place. Là encore, c'est donc la responsabilité de l'individu ou du groupe migrant qui est engagée. Ainsi, quand je demande à Charline comment elle mesurerait qu'une personne est intégrée, la formatrice répond :

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :

Vadot, M. (2021). *Quand des formateurs et formatrices linguistiques parlent d'« intégration » : Production de sens et investissement sémantique*. In L. Le Ferrec et M. Veniard (Éds.), *Langage et migration : Perspectives pluridisciplinaires* (p. 201-220). Lambert-Lucas.

Extrait 13

Charline1166 déjà à à: *sa curiosité quoi / à sa curiosité sur euh: / sur le pay:s sur la langue / sur la culture / qu'est-ce que c'est ça: et pourquoi est-ce que / pourquoi vou:s les Françai:s / enfin même si: c'est con parce que vous les Français c'est chacun se: <((en riant légèrement)) voit un peu son truc mais> / mais euh: bon il y a quand même des des traits communs entre: // enfin entre les personnes quoi donc du cou:p / je pense que la curiosité ce serait quelque chose / et: après aussi de: / de faire l'effort de d'essayer de parler français le plus possible*

Les éléments considérés comme des symptômes des difficultés ou de l'échec de l'intégration sont alors, par conséquent, à imputer à une attitude de l'individu ou du groupe migrant :

Extrait 14

Marthe606 c'est pas gagné parce que: parce que ouais ils sont / ils sont vraiment:t quand même euh / ils restent dans leur bulle quoi / donc euh // ils font venir euh / leur pays en fait dans en France dans / c'est-à-dire dans leur euh / enfin je veux dire ils vont regarder les les chaines euh marocaines enfin ils vont rester euh

Extrait 15

Mélanie548 moi je pense que c'est quand même assez personnel / c'est quand même très individuel comme euh / je pense que c'est un peu quelque chose qu'on: enfin pas qu'on décide mais un peu quand même quoi c'est euh / c'est qu'est-ce que je décide d'en faire euh je suis là et j'ai vraiment envie / de connaître ce pays

Si certains formateurs évoquent l'existence d'une concentration résidentielle, il est rare qu'elle soit reconnue comme une relégation sociale et prise en compte comme cause structurelle d'une sociabilité fortement endogène, alors au moins partiellement indépendante de la volonté des personnes concernées¹¹. A contrario, c'est souvent l'immobilisme des habitants qui est critiqué :

Extrait 16

Mélanie498 c'est le problème euh: d'habiter / dans le quartier concentré avec la même population pour la majorité / donc euh: pour certains c'est on m'a obligé à venir ici / donc je suis là / pour les: les FLI hein je parle / et euh: bah je vais le faire / et puis quand je sortirai d'ici de toutes façons / j'irai / faire mon marché / au marché marocain / <((en riant)) j'irai> / les voisins / me parlent marocain / ma famille / me parle marocain / donc le français / /p/ / voilà / et puis non j'ai pas l'intention de sortir de chez moi parce que j'aime bien être chez moi: euh tous mes amis sont juste à côté / donc j'aurai pa:s l'utilité d'utiliser les transports en commun toute seule et cetera / donc il y en a quand même quelques-uns // ils ils sont bon public en cours parce qu'ils écoutent ils son:t ils sont pa:s perturbateu:rs

11 Le développement préférentiel de formes de sociabilité endogène n'est pourtant pas l'apanage des populations migrantes, qui subissent en outre les conséquences d'une politique du logement qui a favorisé l'augmentation de la ségrégation spatiale depuis les années 1970 (Pinçon et Pinçon-Charlot 2014). Comme l'explique Simon (2018), plusieurs mécanismes ségrégatifs sont à l'origine des concentrations résidentielles observées : ainsi, « le fait de vivre dans des quartiers à forte concentration de minorités de son groupe d'origine [...] reflètent également l'absence d'opportunité en dehors du groupe, et pas seulement le manque d'intérêt pour la diversification de ses relations. » (Simon 2018 : 44-45).

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :

Vadot, M. (2021). *Quand des formateurs et formatrices linguistiques parlent d'« intégration » : Production de sens et investissement sémantique*. In L. Le Ferrec et M. Veniard (Éds.), *Langage et migration : Perspectives pluridisciplinaires* (p. 201-220). Lambert-Lucas.

ils sont voilà / mais tu sais que ça va /
pas leur servir du tout / c'est le côté
un petit peu euh: désespérant / quand tu t'en
rends compte parce que: tu trouves ça tellement
dommage / enfin voilà euh tu trouves ça
tellement bien d'être ouvert de rencontrer du
monde et cetera / qu'on trouve dommage de se
renfermer là-dedans

Il est particulièrement intéressant de relever le contraste qui ressort de la confrontation de ces éléments avec le récit d'Étienne. Ce dernier, que j'interroge sur sa propre intégration à l'étranger, évoque d'abord l'accueil qui lui a été réservé. Dans la description qu'il fait de son expérience, ce n'est donc pas son propre intérêt pour la culture étrangère qui lui a permis de s'intégrer, mais avant tout l'« amour » et l'« admiration pour la France » qu'entretenait un natif, qui l'a alors pris sous son aile : les responsabilités s'en trouvent ainsi radicalement inversées.

4.3. Intégration, langue et valeurs de la France

J'aimerais pour finir faire un arrêt sur ce qui, dans le discours des formateurs et formatrices, se rapporte aux rapports entre langue et intégration d'une part, entre valeurs et intégration d'autre part.

4.3.1. Le rapport langue – intégration comme nœud discursif

Dans le corpus, la mise en mots du rapport langue-intégration constitue une ligne de tension sur laquelle se nouent plusieurs positionnements.

Un certain nombre de locuteurs a en effet, sur ce point, une conscience relativement vive de l'intertexte, et notamment du discours de l'institution : certains contestent explicitement le lien biunivoque que le référentiel FLI établit pour eux entre langue et intégration. Dans les extraits suivants, la langue n'est ni une condition nécessaire, ni une condition suffisante pour l'intégration – la langue ne sert pas qu'à (s')intégrer, et on n(')(e) (s')intègre pas que par la langue :

Extrait 17

Deborah699 c'est le fait de coller le mot langue à
intégration tu vois
(...)
Deborah703 tu peux maîtriser la langue et pas être
intégré / tu peux ne pas maîtriser la langue
et être intégré donc euh:

Extrait 18

Alice1022 langue d'intégration en quoi la langue serai:t
euh fact- enfin: voilà / puis ne servirait que
à s'intégrer: et: / est-ce qu'il y a pas d'autres
moyens de s'intégrer est-ce que: parce qu'on ne
parle pas la langue on n'est pas intégré bah non

Inversement, pour Lydie, et malgré l'ensemble de réserves qu'elle formule sur le concept d'intégration, apprendre la langue est un allant-de-soi pour s'intégrer :

Extrait 19

Lydie705 c'est normal d'apprendre la langue du pays où
tu veu:x où tu veux habiter où tu as l'intention
de t'installer quoi / à la limite c'est une
chance / qu'on leur propose

L'équivalence souvent dressée entre intégration et autonomie amène cependant régulièrement les locuteurs à adopter une position intermédiaire, affirmant qu'il ne s'agit pas nécessairement de ressembler à un natif, mais qu'il faut pouvoir communiquer, comprendre et se faire comprendre pour se débrouiller.

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :

Vadot, M. (2021). *Quand des formateurs et formatrices linguistiques parlent d' « intégration » : Production de sens et investissement sémantique*. In L. Le Ferrec et M. Veniard (Éds.), *Langage et migration : Perspectives pluridisciplinaires* (p. 201-220). Lambert-Lucas.

Extrait 20

Émilie758 sans *autonomie* tu vas avoir du mal à
t'intégrer / enfin / et: si tu es pas
intégré tu vas avoir du mal à avoir de
l'autonomie enfin / c'est c'est relié c'est
pas la même chose mais c'est relié // euh:
ben / moi j'essaie de me poser en: // en //
pas en médiateur mai:s / si c'est un peu c'est
un peu l'idée quoi de: / bon ben voilà la
société <((en tapant le canapé)) c'est ça> /
<((en tapant le canapé)) la langue> c'est ça /
et puis euh: bah moi je vais essayer de vous
donner les armes pour que: vous alliez vers ça

Pour Mélanie, si la nécessité de parler le français pour vivre en France est une évidence (extrait 21), les nuances introduites concernent les compétences à acquérir et la durée nécessaire pour les développer (extrait 22) – ce qui constitue pour elle une façon de se positionner contre l'imposition d'exigences linguistiques institutionnelles à des étapes de plus en plus précoces du parcours d'accueil et d'intégration.

Extrait 21

Mélanie560 alors moi ça me semble *une aberration* d'aller
dans un pays et ne pas parler cette langue-là

Extrait 22

Mélanie546 on peut être intégré san:s / *sans euh: vraiment*
être bilingue enfin je veux dire euh: voilà on
peut trouver son compte aimer les valeu:rs aimer
euh / tout ça et être à côté de la plaque en
langue français pendant deux ans enfin c'est pa:s
c'est pas interdit ((rire))

Enfin, pour Aurélie, plutôt affirmative en début d'entretien, c'est finalement un questionnement qui demeure :

Extrait 23

Aurélie730 je considère que / c'est assez difficile de
s'intégrer si euh: on n'est pas capable de
communiquer un minimum avec ses voisin:s ou
euh / voilà / mais euh: / *peut-être que euh: /*
peut-être que c'est pas indispensable en fait hein

4.3.2. Enseigner des « valeurs » ?

Pour certains formateurs, l'application des exigences liées au référentiel FLI était principalement marquée, au moment des entretiens, par la nécessité nouvelle d'enseigner des « valeurs », dont une liste avait alors été établie par l'institution dans le livret cité *supra* (DAIC 2012).

Quelques formateurs actualisent ainsi spontanément le lexème VALEUR pour évoquer les processus d'accueil et d'intégration. Mélanie évoque le goût pour les valeurs (extrait 22 *supra*), tandis qu'Étienne affirme que « l'intégration c'est d'abord transmettre des valeurs » (Étienne556), faisant référence un peu en amont aux « idées des Lumières » (Étienne500). Pour leur part, Fanny définit le fait d'être intégré par celui d'« adhérer aux valeurs globales » (Fanny1089), et Sylvie associe l'intégration à l'obligation d'« oublier sa culture » et d'« adopter les valeurs du pays » (Sylvie26) ; les deux formatrices refusent d'ailleurs ces injonctions.

La rareté des occurrences suggère cependant que le vocable reste, au moment des entretiens, cantonné au discours institutionnel. Si ce n'est Étienne qui fait référence aux principes

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :

Vadot, M. (2021). Quand des formateurs et formatrices linguistiques parlent d'« intégration » : Production de sens et investissement sémantique. In L. Le Ferrec et M. Veniard (Éds.), Langage et migration : Perspectives pluridisciplinaires (p. 201-220). Lambert-Lucas.

traditionnellement présentés comme issus des Lumières, les formateurs qui mobilisent le lexème ne précisent pas davantage son contenu sémantique. Pour celles et ceux qui sont confrontés à la mise en place du référentiel FLI, les valeurs constituent alors, au même titre que les temps verbaux ou les formules de politesse, un contenu à enseigner, dont la liste figure dans un document spécifique – et non un concept dont l'élaboration nécessiterait une problématisation éthique et morale. Certains affirment cependant être mal à l'aise avec ces nouveaux contenus à enseigner, qui les forcent, selon eux, à promouvoir une « bonne » façon de vivre, et ce alors que les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité affichées ne correspondent pas ce que leurs publics, confrontés à un certain nombre de difficultés socio-économiques, rencontrent de la France.

Conclusion

Les éléments d'analyse qui précèdent conduisent à caractériser la dimension éthique de la professionnalisation des formateurs et formatrices interrogés comme très inachevée. Leur discours sur les expériences post-migratoires qu'ils accompagnent est en effet traversé de nombreuses manifestations du dire difficile, et laisse assez peu de place à des catégories ou à des outils théoriques communs permettant d'éclairer leurs pratiques professionnelles. Les analyses révèlent en outre la façon dont les locuteurs en appellent majoritairement aux responsabilités des migrants eux-mêmes, et non à celles de la société d'accueil, de ses membres ou de ses institutions. Cette manière de modéliser les rapports sociaux fait ainsi partie des cadres prédiscursifs collectifs qui caractérisent la formation discursive étudiée ici, et dont on peut faire l'hypothèse qu'ils la dépassent.

Leur discours est malgré tout largement traversé, en filigrane, par le discours de l'institution. Lorsqu'ils évoquent le rapport entre langue et intégration ou encore la question des « valeurs », les formateurs savent qu'ils s'aventurent sur un terrain balisé par les exigences institutionnelles, notamment la parution du référentiel FLI un peu plus d'un an avant les entretiens. Il leur faut alors composer avec cette intertextualité, parfois gênante et dont certains souhaitent se démarquer, tout en assumant leur position sociale de professionnel.le intervenant auprès de migrants adultes, dont la mission première consiste à faciliter le développement de compétences langagières auprès du public formé. La mobilisation de la notion d'autonomie, qui occupe une place centrale dans la formation discursive d'INTÉGRATION des formateurs et formatrices, constitue en cela une ressource qui permet de se focaliser sur les aspects pragmatiques et fonctionnels du quotidien des publics accompagnés, en laissant de côté les composantes plus nettement identifiées comme idéologiques. Il s'agit alors de construire son identité professionnelle comme celle d'un passeur ou d'une médiatrice qui facilite – et non d'un instructeur ou d'une éducatrice qui convainc ou inculque. La notion d'autonomie caractérise d'ailleurs également la mise en sens du lexème dans le référentiel FLI, mais est absente des définitions dictionnairiques lexicographiques ? et des élaborations sociologiques du concept. On peut donc avancer qu'il s'agit là d'une spécificité des formations discursives d'INTÉGRATION dans le domaine de la formation linguistique.

Ces dernières remarques, plus généralisantes, ne visent pas à prouver que les formateurs interrogés « se trompent » ou seraient intégralement assujettis à une idéologie qui « parlerait » à leur place et à travers eux. Cependant, ces professionnel.le.s sont confrontés à des questions qui les dépassent à la fois objectivement et subjectivement, dans la mesure où elles concernent la modélisation des rapports sociaux, et sont informées par les valeurs communément admises et transmises. Dans ces débats de société qui durent parfois depuis des décennies, les positionnements des locuteurs ne sont pas toujours faciles à identifier, et les formateurs et formatrices semblent disposer de peu d'outils

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :

Vadot, M. (2021). *Quand des formateurs et formatrices linguistiques parlent d'« intégration » : Production de sens et investissement sémantique*. In L. Le Ferrec et M. Veniard (Éds.), *Langage et migration : Perspectives pluridisciplinaires* (p. 201-220). Lambert-Lucas.

pour penser à la fois le rapport de travail dans lequel ils sont pris, et d'autre part les questions d'immigration, d'accueil et d'intégration.

Références citées

- Adami Hervé, 2009, *La formation linguistique des migrants*, Paris, CLÉ international.
- Authier-Revuz Jacqueline, 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- Bruneau Aurélie, Castellotti Véronique, Debono Marc, Goï Cécile, Huver Emmanuelle, 2012, « Langue(s) et insertion : quelles relations, quelles orientations ? », *Diversité*, 170, p. 185-192.
- Canut Cécile, 2007, « L'épilinguistique en question », dans G. Siouffi et A. Steuckardt (éds), *Les linguistes et la norme*, Berne, Peter Lang, p. 49-72.
- DAIC, 2012 « Enseigner les valeurs de la France dans le cadre du Français Langue d'Intégration », disponible en ligne.
- Gardin Bernard, 2005, « Le dire difficile et le devoir dire », dans N. Gardin et F. François (éds), *Langage et luttes sociales*, Limoges, Lambert-Lucas, p. 133-148.
- Gaspard Françoise, 1992, « Assimilation, insertion, intégration : les mots pour "devenir Français" », *Hommes et migrations*, 1154, p. 14-23.
- Krieg-Planque Alice, 2006 « "Formules" et "lieux discursifs" : propositions pour l'analyse du discours politique », *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 21, disponible en ligne.
- Leclercq Véronique, 2004, « La professionnalisation des formateurs impliqués dans la formation de base : un processus inachevé », *VEI enjeux*, 136, p. 187-202.
- Leclercq Véronique, 2012, « La formation des migrants en France depuis l'alphabétisation des années 60 », dans H. Adami et V. Leclercq (éds), *Les migrants face aux langues des pays d'accueil*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, p. 173-196.
- Micheli Raphaël, 2011, « Quand l'affrontement porte sur les mots en tant que mots : polémique et réflexivité langagière », *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 31, p. 97-112.
- Née Émilie et Veniard Marie, 2012, « Analyse du Discours à Entrée Lexicale (A.D.E.L.) : le renouveau par la sémantique ? », *Langage et société*, 140 (2), p. 15-28.
- Paveau Marie-Anne, 2006, *Les prédiscours : sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- Marandin Jean-Marie, Bonnafous Simone, Léon Jacqueline et Pêcheux Michel, 1982, « Présentation de l'analyse automatique du discours (AAD69) : théories, procédures, résultats, perspectives », *Mots*, 4 (1), p. 95-123.
- Pinçon Michel et Pinçon-Charlot Monique, 2014, *La violence des riches. Chronique d'une immense casse sociale*, Paris, La Découverte.
- Riegel Martin, 1990, « La définition, acte du langage ordinaire. De la forme aux interprétations », dans J. Chaurand et F. Mazière (éds), *La définition*, Paris, Larousse, p. 97-110.

Ce texte constitue la version auteur du chapitre paru dans :

Vadot, M. (2021). *Quand des formateurs et formatrices linguistiques parlent d'« intégration » : Production de sens et investissement sémantique*. In L. Le Ferrec et M. Veniard (Éds.), *Langage et migration : Perspectives pluridisciplinaires* (p. 201-220). Lambert-Lucas.

Simon Patrick, 2018, « Le tigre de papier communautaire », dans M. Mohammed et J. Talpin (éds), *Communautarisme ?*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 41-54.

Vadot Maude, 2016, « De quoi intégration est-il le nom ? L'importation d'une querelle de mots dans le champ de la formation linguistique des migrants », *Argumentation et Analyse du discours*, 17, disponible en ligne.

Vadot Maude, 2017a, *Le français, langue d'« intégration » des adultes migrant-e-s allophones ? Rapports de pouvoir et mises en sens d'un lexème polémique dans le champ de la formation linguistique*, thèse de doctorat de l'université Paul-Valéry Montpellier 3, disponible en ligne.

Vadot Maude, 2017b, « Qu'est-ce que l'intégration ? Analyse de discours de formateurs et formatrices linguistiques intervenant auprès de migrants adultes en France », dans J.-C. Beacco *et alii* (éds), *L'intégration linguistique des migrants adultes : les enseignements de la recherche*. Berlin, De Gruyter Mouton et Conseil de l'Europe, p. 387-393.

Vandermeulen Katia, 2013, « Langue et intégration en contexte migratoire. Quelle dialectique dans la politique d'intégration linguistique française ? », dans V. Castellotti (éd.), *Le(s) français dans la mondialisation*, Bruxelles, EME, p. 125-143.

Vicher Anne *et alii*, 2011, *Référentiel Français Langue d'Intégration*, Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté.